



Joseph-Henri de Bombelles, capitaine aux gardes
françaises en 1766.

Joseph-Henri de Bombelles (1721 - 1783) est le compositeur oublié de la première partition officielle des batteries d'ordonnance de l'armée française. Le tambour est utilisé pour transmettre les ordres depuis 1534, mais les batteries du service n'avaient jamais été officialisées. Le travail de Bombelles s'inscrit dans l'énorme travail de rationalisation des mouvements des troupes engagé depuis le milieu du XVIIe et surtout le début du XVIIIe siècle avec l'abandon des piques et l'entrée en service de la baïonnette.

Joseph-Henri est le fils du comte Henri-François de Bombelles (1681-1760) qui se distingue pendant la guerre de Succession d'Espagne et la campagne de Hongrie contre les Turcs. Le comte est l'auteur de plusieurs écrits militaires qui en font un des grands théoriciens militaires de son époque. A ce titre, il fait partie des maîtres d'œuvre de *l'Exercice pour les manœuvres de l'infanterie* de 1755. Des années d'expérimentations dans la plaine des Sablons ont été nécessaires pour mettre au point cette ordonnance sans équivalent. En effet, si les historiens connaissent bien le texte, rares sont ceux qui ont remarqué qu'il fait partie d'un ensemble comprenant aussi deux grands albums de gravures, l'un détaillant les mouvements du soldat – y compris, les différents pas –, et l'autre présentant les mouvements des unités dans les différentes phases des manœuvres et du combat. Le troisième volet de ce véritable système, puisque chaque document mentionne les autres, est constitué par *l'Instruction pour les tambours* avec ses partitions. **Cet ensemble, typique de l'esprit rationaliste des Lumières, est sans équivalent dans aucune armée de l'époque et il est d'autant plus étonnant que ses concepteurs soient tombés dans l'oubli, particulièrement l'aide-major Joseph-Henri de Bombelles qui composa les partitions.** Cette partition est sans équivalent non plus, car non seulement elle fournit une notation claire des batteries en détaillant la main droite de la main gauche, mais elle donne la vitesse d'exécution (1 seconde, 1/2 seconde ou 2 secondes) précision nouvelle à l'époque, mais en plus elle précise la correspondance des pieds avec les notes. **Relié aux gravures avec les pas et les mouvements, nous avons là un authentique traité de chorégraphie absolument inégalé.** La partition et son historique ont été présentés [ICI](#).

De Bombelles avait entamé les travaux préparatoires dès 1749 avec un détachement des gardes françaises où il était affecté comme lieutenant. Le ministère, l'état-major et parmi divers théoriciens, le maréchal de Saxe, participèrent aux réflexions qui conduisirent à la rédaction de cette ordonnance de 1755.

Joseph-Henri, comte de Bombelles terminera son service comme maréchal de camp des armées royales, ancien capitaine aux gardes françaises, chevalier commandeur prévôt et maître des cérémonies des ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame du mont Carmel, de Saint-Lazare, de Saint-Jean de Jérusalem et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Outre la croix de Saint-Louis, le roi lui accorde une pension de 500 livres pour la composition de la partition et la formation des tambours-majors aux Invalides.

Extrait de son dossier de pension archivé au Service historique de la Défense (ShD 4 Yd 2731)

: « En 1754, il fut chargé d'arranger les diverses batteries de l'infanterie; non seulement il mit les unes en ordre et en composa de nouvelles, mais aussi il détailla les principes du tambour, et imagina la façon d'écrire ces différentes batteries, et d'en instruire facilement les tambours, ensuite il forma les tambours des gardes françaises, et de plus ceux de toute l'infanterie assemblés aux Invalides; tout le monde convient qu'on ne doit qu'à cela l'exactitude et la facilité des manœuvres de l'infanterie [...]. »

Alors que le général Bardin, spécialiste irremplaçable des usages militaires, mentionne expressément de Bombelles dans son *Dictionnaire* (1851, tome 1, p. 707), Georges Kastner attribue la paternité de *l'Instruction pour les tambours* à un hypothétique Marguery père dont il est impossible de retrouver la trace. Cette erreur dans son *Manuel de musique militaire* (Paris, 1848) est systématiquement reprise, privant de Bombelles de la reconnaissance qui lui est due.